

RESEAU INTERNATIONAL POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE
LA QUALITE ET LA SECURITE DES SOINS EN AFRIQUE

ATELIER SANTE QUALITE ET SECURITE 2007

ATELIER PREPARATOIRE DU COLLOQUE DES MINISTRES DE LA
SANTE DE L'ESPACE FRANCOPHONE SUR L'AMELIORATION
DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE DANS LES
SYSTEMES DE SANTE EN AFRIQUE

THEME

REUNION DU COMITE D'EXPERTS DES MINISTERES DE LA
SANTE ET DES UNIVERSITES SUR LA FINALISATION DES
DOCUMENTS TECHNIQUES SUR LA QUALITE ET LA SECURITE
DANS LES SYSTEMES DE SANTE EN AFRIQUE

Bordeaux, les 05 et 06 Juin 2007

Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de
Développement (ISPED)

I. Justification

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs du millénaire, il a été observé de nombreux retards dans le domaine de la santé en Afrique, en particulier dans les secteurs de l'accessibilité à des soins de qualité avec une garantie de sécurité pour les patients.

Ainsi dans les pays africains au sud du Sahara, la situation est caractérisée par l'absence d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié, ainsi que de mécanisme incitatif des démarches qualité et de gestion des risques tel qu'un système national d'accréditation des établissements de santé.

Cette situation se traduit par des indicateurs de santé très alarmants (taux de mortalité 15‰, mortalité infantile 88‰, et espérance de vie moyen 48,6 ans). Aussi devient-il urgent par des initiatives locales et régionales africaines, de soutenir les efforts de l'OMS qui apporte un appui aux différents pays à la réforme des politiques nationales dans le domaine de la santé.

Il s'agit dans le secteur de la qualité et de la sécurité sanitaire qui nous intéresse, d'aider les Etats à renforcer les politiques et les plans nationaux de développement sanitaire, à promouvoir les activités d'évaluation institutionnelles et technique, à améliorer la qualité et la sécurité des soins aux moyens d'outils appropriés et peu coûteux.

A cet effet, l'atelier préparatoire du colloque ministériel de Bordeaux 2007 vise réunir les experts délégués par les autorités sanitaires et universitaires de 9 pays pilotes et les agences de coopération internationale.

Son but étant permettre de la finalisation des documents techniques définissant les cadres institutionnels de développement des réformes des politiques nationales en matière de qualité et de sécurité dans les systèmes de santé en Afrique subsaharienne.

Il s'agit à terme d'obtenir un engagement des autorités sanitaires des pays africains et de leurs homologues de l'espace francophone invités, dans le renforcement des initiatives nationales existantes en vue de la promotion de la qualité et de la gestion des risques dans les établissements et réseaux de santé.

II. Objectifs poursuivis

II.1 Objectif principal :

Valider les propositions de documents de travail relatifs à la réforme et à l'intégration des politiques nationales de promotion de la qualité et de la sécurité dans les systèmes de santé en Afrique subsaharienne.

II.2 Objectifs spécifiques

- Faire un état des lieux de la situation des stratégies nationales de développement de la qualité et de la gestion des risques dans les établissements et réseaux de santé en Afrique,
- Analyser la contribution des structures universitaires dans la formation et le renforcement des capacités des personnes ressources nationales compétentes pour appuyer des programmes de développement de la qualité des soins,
- Adopter les propositions de documents de conventions internationales élaborer pour asseoir les bases institutionnelles et politiques des activités de promotion de la qualité et de la sécurité dans le domaine de la santé en Afrique,
- Adopter les propositions de documents sur les dispositions organisationnelles nécessaires au développement des capacités des universités nationales et à la création de l'Institut régional d'évaluation en santé et d'assurance qualité (IREAQ)

- Elaborer un projet de déclaration ministérielle sur la mise en œuvre d'une politique régionale d'intégration des activités de promotion de la qualité, de gestion des risques, et de l'accréditation dans les systèmes nationaux de santé en Afrique.

II.3 Résultats attendus

- Les documents de la table ronde des Doyens et Présidents d'universités d'expression française sont finalisés (5 documents de travail)

- Document technique 1 : Convention interuniversitaire sur l'introduction des programmes sur la qualité et la sécurité des soins dans les cycles d'enseignement
- Document technique 2 : Déclaration de Londres sur la sécurité des patients dans les établissements de santé
- Document technique 2 bis : Mise en place des comités nationaux de normalisation et d'accréditation en santé (CNAS)
- Document technique 3 : Convention internationale sur la création l'Institut régional d'évaluation et d'assurance qualité (IREAQ)
- Document technique 4 : Textes constitutifs de l'Institut régional d'évaluation et d'assurance qualité (IREAQ)

- Les documents de la rencontre des ministres de la santé de l'espace francophones sont finalisés (5 documents de travail)

- Document technique 5: Textes statutaires de la conférence internationale des ministres de la santé de l'espace francophone (CIMSEF)
- Document technique 6 : Schéma d'harmonisation des activités d'évaluation, de normalisation, de promotion de la qualité et de la sécurité dans le domaine de la santé

- Document technique 7 : Convention ministérielle sur le développement des activités du Centre régional d'évaluation en santé et d'accréditation (CRESAC)
- Document technique 8 : Charte sur la promotion de la qualité des soins et la gestion des risques dans les établissements de santé en Afrique
- Document technique 9 : Déclaration ministérielle sur les engagements pris en faveur du développement de la qualité et de la sécurité sanitaire en Afrique
- Document technique 10 : Projet Afrique IQAS de recherche opérationnelle sur les conditions d'introduction et de pérennisation de la qualité dans les établissements de santé

III. METHODOLOGIE DU SEMINAIRE

III.1. Orientation des réflexions

La réforme des stratégies nationales d'accessibilité aux soins de qualité à travers le développement de la sécurité sanitaire et de l'accréditation des établissements de santé en Afrique subsaharienne, soulève quatre grands types de problèmes :

Le premier problème porte sur la dimension politique de la réforme qui adresse le niveau d'engagement des autorités sanitaires nationales dans la réalisation de cet objectif. Elle passe par la mise en place d'une structure permanente de concertation et de suivi.

A cet effet, la mise en place de la Conférence internationale des ministres de la santé de l'espace Francophone (CIMSEF) procède de cette volonté de coopération des pays en vue d'élaborer et mettre en oeuvre à terme une politique sanitaire commune.

Quels devraient être les missions et objectifs de cette structure, son mode de fonctionnement ?

Quel type de schéma régional d'évaluation médicale, d'harmonisation des pratiques professionnelles de soins, de promotion de la qualité et de gestion des risques faut-il adopté ?

Le troisième problème porte sur la collaboration entre les Etats et l'organisme régional d'accréditation des établissements de santé créée en 2005.

Le Centre régional d'évaluation en santé et d'accréditation (CRESAC) dispose d'un statut de structure de type privé, souple, autonome, et dotée d'une convention de concession de service publique avec les gouvernements des pays cibles.

Quels niveaux de délégation de pouvoir et d'habilitation sont utiles au bon fonctionnement de cet organisme ? Quels cadre institutionnel et réglementaire nécessaire au développement des activités d'évaluation et d'accréditation des établissements de santé en Afrique ?

Le quatrième type de problème est relatif à la disponibilité de personnes ressources locales qualifiées en évaluation des pratiques professionnelles, en audits institutionnels, et en accompagnement de la démarche qualité, de gestion des risques et d'accréditation des établissements de santé.

II justifie la nécessité de la révision des programmes de formation des professionnels de santé dans les établissements d'enseignement supérieur et de la création d'un institut régional de formation spécialisé en sciences de l'évaluation de la qualité, de la gestion des risques, et de l'information sanitaire (IREAQ).

Quel est l'état de lieux des besoins en évaluateurs et accompagnateurs des établissements de santé vers la démarche qualité et l'accréditation ?

Quelles procédures faut-il mettre en place pour la qualification des personnes ressources locales en appui aux activités des établissements de santé et de l'organisme d'accréditation ?

III.2. Activités de l'atelier préparatoire

L'atelier sera caractérisé par quatre principales activités que sont les exposés d'orientation, les sessions techniques, les travaux en commissions et une séance plénière.

Les exposés d'orientation :

- Le premier exposé présente une analyse des enjeux de la coopération sanitaire internationale au niveau de l'espace francophone
- Le deuxième porte sur l'expérience de coopération sanitaire internationale des hôpitaux de Bordeaux: Enseignements et perspectives
- Le troisième exposé concerne la sécurité des patients dans les établissements de santé en 2007 en Afrique : enjeux et perspectives
- Le dernier exposé vise à présenter le projet Afrique AQSS 2007-2012 d'appui à la réforme et à l'intégration des politiques de santé en Afrique

Les sessions techniques :

Au nombre de deux seront constituées en moyenne de six communications suivies de débats sur les thèmes suivants :

Thème I : "les stratégies de promotion de la qualité et de la sécurité mises en place dans le système de santé des pays cibles : organisations et principales difficultés"

Thème II : "Les stratégies d'introduction des concepts sur la qualité et la gestion des risques dans les programmes de formation initiales et continues des universités cibles : difficultés et perspectives"

Les Travaux en commissions

Les commissions de travail au nombre de quatre seront constituées pour la finalisation des neufs documents techniques élaborés à l'intention des ministres de la santé invités au colloque de septembre.

La répartition proposée des participants à l'atelier dans les commissions est la suivante :

- Représentants des universités : Commission I (Documents 1, 2 bis et 2) et Commission II (Documents 3 et 4)
- Représentants des ministères de la santé : Commission III (Document 5 et 6), et commission IV (Documents 7 et 8)
- Comité scientifique international : (Document 9 et 10)

La séance plénière

Elle vise à permettre d'organiser la synthèse des débats et observations des participants ainsi qu'à l'adoption de recommandations de l'atelier.

III.3. Gestion du temps

Les sessions techniques seront dirigées par un président assisté d'un modérateur et d'un rapporteur. Chaque commission fera l'objet de documents de base élaboré par le comité scientifique et présenté en début des travaux en commissions par le modérateur.

III.4 Organisation pratique

Lieu : **ISPED Bordeaux**

Nombre d'invités : **50 participants**

Parrainage : **Mairie de Bordeaux**

Coprésidence : **Président de l'université de Bordeaux 2**

Directeur CNRS-UMR-ADES

Participants :

- Représentants des ministères africains de la santé :

- Afrique de l'ouest : Sénégal, Guinée, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Togo, Guinée- Bissau
- Afrique centrale : Tchad, Cameroun, Gabon

- Représentants des universités africaines invitées :

- Afrique : Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire), Conakry (Guinée), Niamey (Niger)
- Afrique centrale : Libreville (Gabon), N'djamena (Tchad), Bangui (Centrafrique), Brazzaville (Congo), Kinshasa (RD Congo)

- Représentants des universités française et européenne

- France : Bordeaux 2, Bordeaux 3, Paris 5, Paris 6, Paris 7, Ecole centrale de Paris
- Europe : Lausanne, Bruxelles, Genève

- Représentants d'organisations internationales :

- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Alliance mondiale pour la sécurité des patients
- Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- Banque mondiale

- Représentants des agences d'aides au développement

- Afrique : Banque Africaine de Développement, UEMOA, OOAS, CEMAC
- Europe : Union Européenne, Agence Française de développement, GTZ, Coopération italienne

- Représentants du gouvernement français :

- Ministères de la santé et des solidarités, des affaires étrangères, de la coopération et francophonie, Haute Autorité de Santé (HAS)